



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rueil-Malmaison, le 12 mars 2019

Budget de Rueil-Malmaison: la démocratie participative à l'heure des nouvelles technologies

Rueil-Malmaison, terre d'innovation, vient de franchir une nouvelle étape en matière de démocratie participative : à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, la Ville vient en effet de se doter de la « Blockchain » dans le cadre de son budget participatif 2019.

L'implication des Rueilloises et Rueillois dans l'élaboration d'une partie du budget de la Ville a été mise en place il y a déjà plusieurs années via les 12 Conseils de Village -1,4 M€ sont ainsi affectés en 2019 à la mise en œuvre de leurs propositions. Un processus que le maire, Patrick OLLIER, a souhaité développer en optimisant l'utilisation concrète de la plateforme « Jaimerueiljeparticipe ». En se dotant de la technologie de sécurisation des données « Blockchain », cette votation électronique va permettre de donner une nouvelle impulsion à la démocratie participative; pour 2019, ce seront 200 000€ (en sus des 1,4 M€) qui seront en effet affectée à des propositions formulées par les habitants puis étudiées et mises en œuvre par la Municipalité, dès lors qu'elles s'avèrent utiles et au service de l'intérêt général.

Les habitants pourront participer à cette votation dès le 15 mars prochain en se connectant sur la plateforme « *Jaimerueiljeparticipe* ».

Pour rappel, le dispositif Blockchain s'inscrit dans le RGPD (Règlement –européen- Général sur la Protection des Données) pour garantir aux personnes une fiabilité et une sécurisation totale de leurs données et la responsabilisation des acteurs de leur traitement.

Plus généralement, la Ville de Rueil-Malmaison entend poursuivre le développement de cette technologie sécurisante et infalsifiable dans le cadre de l'ensemble de ses activités, au bénéfice de ses administrés.